



LE MANS

*L'efficacité  
Réformiste.*



Tel : 01 76 86 47 58

E-mail : fo.lemans@renault.com

Janvier 2009 / T03

Ils profitent de la crise :  
Ils détruisent les emplois, le code du  
Travail, et réduisent les salaires et les  
retraites

**Le 29 janvier 2009 :**  
**Grève interprofessionnelle et**  
**Manifestation**  
*Pour stopper cette politique.*  
**Rendez-vous à 9h30 devant le Palais des**  
**Congrès, Place d'Arcole**

Dès septembre 2007, alors que les entreprises n'avaient jamais enregistré autant de bénéfices au cours des années précédentes, les premières annonces de licenciements intervenaient.

Aujourd'hui ce sont des vagues de suppression d'emplois sans précédent que subissent les salariés. A cela s'ajoutent de longues périodes de chômage partiel, annonciatrices de nouveaux plans de licenciement.

**Ce n'est pas aux salariés, aux chômeurs, aux retraités, de payer la crise d'un système. Eux qui se disent légitimement aujourd'hui « mais où est donc passé tout ce fric gagné par les entreprises au cours des dernières années ? ».**

Alors que des milliards sont distribués sans compter aux banquiers, alors que tout est fait pour que les banques poursuivent impunément leurs errements spéculatifs, les salariés, les chômeurs, les retraités constatent que **le gouvernement et le MEDEF s'entendent.**

**Avec FO le 29 janvier 2009, vous ferez grève et vous manifesterez sur des revendications et des positions claires :**

- Pour la sauvegarde de l'emploi en France, et l'arrêt de la précarisation.
- Pour l'arrêt immédiat de toutes les suppressions d'emplois, et inciter les mesures d'âges, « le départ d'ancien compensé l'embauche de jeune ».
- Pour l'augmentation générale des salaires.
- Pour le paiement à 100% des salariés au chômage partiel.
- Pour plus de visibilité sur l'activité à venir de Renault.
- Halte aux pressions et au chantage sur le positionnement de jours de congés individuel.
- Pour le Respect des droits syndicaux, de la libre désignation des délégués syndicaux dans les entreprises.

**DETERMINEES, UNIS, PUBLIC PRIVE, DANS LA GREVE  
INTERPROFESSIONNELLE SUR NOS REVENDICATIONS FO**

## **HORAIRES DE DEBRAYAGE :**

Equipes du matin et normale : 3 heures mini à partir de 9h00

Equipe du soir : 3 heures mini en fin de poste

Equipe de nuit (nuit du 28 au 29): 3 heures mini en fin de poste

**« CE NE SONT PAS LES SALARIES QUI  
DOIVENT PAYER ! »**